



COMPTE - RENDU du CONSEIL MUNICIPAL en date du JEUDI 22 FÉVRIER 2024

Date de convocation : 15 Février 2024

Etaient présents : M. MAUBOUSSIN Rémy, Maire ; Mme RIVOL Fabienne, MM. PULIDO PATO Christopher, GRANIER Sébastien, Adjointes ; LEPELTIER Coralie, MM. CADYCK Kévin, LEREY Judicaël, Mmes RADENAC Sylvie & BESLIER Mélanie

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents et excusés : M. BORDIN Pascal (pouvoir à M. Cadyck), Mme CHEVALLIER Audrey (pouvoir à Mme Radenac)

Absent : MM. DUBOIS Pierre et SEPPE Johan

-

Madame Marie-Christine RAYNAUD, attachée territoriale assistait également à la séance.

Monsieur Rémy MAUBOUSSIN, Maire, ouvre la séance à 19h dans la salle du conseil municipal ; Il procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal a désigné Mme LEPELTIER Coralie, secrétaire de séance.

Monsieur MAUBOUSSIN rappelle l'ordre du jour :

- * Approbation du Compte Administratif 2023 : commune, service assainissement et lotissement
- * Vote du Budget unique 2024 : commune et service assainissement
- * Tarifs redevance assainissement 2024 ;
- * Affaires et questions diverses

1/ Approbation du compte administratif 2023

Un tableau récapitulatif de l'exercice 2023 du service assainissement et de la commune est remis à chaque élu ; Réuni sous la présidence de Mme RIVOL, 1^{ère} adjointe, le compte administratif 2023, conforme au compte de gestion dressé par le Comptable du Trésor, est présenté aux élus, Lequel peut se résumer ainsi :

-service assainissement

En section d'exploitation : excédent de 36 798.52 €

En section d'investissement : excédent de 29 441,24 €

-commune

En section d'exploitation : excédent de 299 645.33 €

En section d'investissement : déficit de 29 457.24 €

-lotissement

En section d'exploitation et en section d'investissement : 0 € (budget clôturé)

Le compte administratif est adopté à l'unanimité. Tous l'ont signé.

2/ Vote du budget unique 2024 : commune et service assainissement

Monsieur le Maire présente le budget du service assainissement pour l'exercice 2024

En section d'exploitation :

Dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de : 56 071 €

Et

En section d'investissement :

Dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de : 46 147.24 € comprenant le diagnostic et le schéma directeur

Le budget est adopté à l'unanimité. Tous l'ont signé

Monsieur le Maire présente ensuite une proposition de budget pour la commune ; le budget est proposé, sans augmentation des taxes locales

- acquisition de matériel (pour services techniques, chalets), matelas, provision pour un lave-vaisselle, taille-haies, perceuse, jardinières, illuminations, cuve 14000, panneau lumineux ;
- Travaux de voirie : sécurisation Rue de la Quinte ; réfection rue des étangs ; bordure lotissement, chemin piétonnier de l'école
- Réfection du local associatif (vestiaire) ;
- Ravalement de l'église ;
- petits travaux dans logements locatifs ;
- installation d'adoucisseur à la cantine et l'école ;
- réfection des portes intérieures et achat de mobilier à la salle
- remplacement de candélabres et achat d'un lampadaire solaire ;

En section d'investissement :

Dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de : 397 724 €

Et

En section d'exploitation :

Dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de : 731 510 €

Le budget est adopté à l'unanimité. Tous l'ont signé.

3/ Tarifs redevance assainissement et Participation à l'assainissement Collectif 2024

Sur proposition de M. le Maire, le CM, à l'unanimité, décide de maintenir les mêmes tarifs que 2023, soit :

- Abonnement : 19 € HT
- Consommation : 0.80 € HT / m3
- Participation à l'Assainissement Collectif (PAC) à 750 € HT

4/ Affaires diverses

M. le Maire informe que 2 personnes ont émis le souhait de pouvoir exposer leurs peintures et photos.

Après débat, il est proposé de mettre à disposition la salle du conseil municipal, aux horaires d'ouverture au public.

Tour de table des Elus :

Sébastien Granier fait le point après la commission travaux : il manque un devis pour les travaux de voirie dans le lotissement La Cassine et le chemin piétonnier ; concernant le débroussaillage, l'entreprise Louvard a été retenue pour 2024 ; des panneaux seront installés pour signaler le dos d'âne, rue des vallées. Les signalisations au sol seront réalisées au beau temps.

Kévin Cadyck demande que les panneaux d'agglomération soient nettoyés ; concernant les aménagements du lotissement du champ de la croix : pas d'avancée ; propose que la grille de notation pour le fleurissement soit revue : une réunion aura lieu avec les élus de Degré et la Quinte pour harmoniser les critères de notation. Sollicite une réflexion sur les moyens de garde sur la commune MAM ?

Judicaël Lerey informe qu'il a mis à jour le site internet mais que parfois la commune de La Quinte ne communique pas assez tôt pour les menus de la cantine

Sylvie Radenac demande s'il y a eu un retour concernant le nom et les panneaux de l'école. Aucun retour en mairie à ce jour.

Coralie Lepeltier demande des nouvelles sur le projet de commerce : pas de nouvelles avancées.

Christopher Pulido Pato : suite au dernier conseil d'école, les effectifs pour la rentrée 2024/2025 sont identiques à cette année ; la crainte se présente pour la rentrée 2025/2026. concernant le nom de l'école, la demande de participation n'a rien donné. Au niveau de la sécurité ; problème de grillage à réparer ; sécurité sur le parking de

l'école : un mot va être déposé dans le cahier des élèves afin de rappeler les comportements de stationnement anarchiques qui mettent en danger les enfants aux abords de l'école chaque matin et soir.

Concernant le projet « l'école, faisons là ensemble », il semble qu'il est possible d'obtenir une subvention.

Fabienne Rivol fait un point sur les différents moyens de communication et souhaite la mise à jour de la parution des « échos de Lavardin » et qu'une seule personne soit responsable pour le site internet, et pour le site facebook

Séance levée à 20 h 40